



ISSN 1901-3809

ISSN en ligne 2261- 2807

Complexité et fréquence : l'acquisition des structures possessives

Hans Petter Helland

Université d'Oslo, Norvège

h.p.helland@ilos.uio.no

Résumé

L'objectif de ce travail est d'étudier l'acquisition du système possessif en français comme L2. Sur la base d'une description comparative des systèmes possessifs en français et en norvégien, nous nous sommes limité essentiellement aux possessifs de la troisième personne du singulier et du pluriel où les différences entre les deux systèmes sont particulièrement révélateurs. Contrairement au français, le norvégien oppose des formes réfléchies à des formes non réfléchies. De plus, seul le norvégien marque le genre et le sens humain-non humain du possesseur. Sur la base de quatre facteurs de complexité variable entre les deux systèmes - le nombre du possesseur, les formes en *s**, l'orientation du possesseur et la position du possesseur - nous avons testé l'acquisition du système possessif par des apprenants universitaires norvégiens. Avec les résultats de notre enquête, il est possible de prévoir les défis que représente pour les étudiants norvégiens l'acquisition du système possessif en français.

Mots-clés : complexité, fréquence, système possessif, apprenants norvégiens

Complexity and frequency: the acquisition of possessives

Abstract

The main purpose of this paper is to study the acquisition of the possessive system in French as L2. On the basis of a comparative description of the possessive systems in both Norwegian and French, we have turned our attention to the acquisition of 3rd person possessives, both singular and plural. Contrary to French, Norwegian makes the distinction between reflexive and non-reflexive possessives. Also, only Norwegian marks the gender and the human-non-human distinction of possessors. Taking into account four factors of variable complexity between the two systems - the number of the possessor, *s**-forms, the orientation of the possessor and the position of the possessive - we have tested the acquisition of the French possessive system by Norwegian university students of French. The results of our study make it possible to predict specific acquisitional challenges which Norwegian university students have in learning French as L2.

Keywords: complexity, frequency, possessive system, Norwegian learners

Introduction

Dans cette contribution, nous nous sommes fixé pour objectif d'étudier l'acquisition du système possessif en français comme L2. Nous prenons pour point de départ une description comparative des systèmes en français et en norvégien en tenant compte de facteurs morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Sur la base de cette description, nous tâcherons de répondre à la question suivante : quels sont les effets des variations systématiques entre le français et le norvégien sur l'acquisition des structures possessives du français comme L2 ? Nous limiterons notre discussion aux déterminants possessifs à la troisième personne du singulier et du pluriel où les contrastes entre les deux systèmes sont particulièrement révélateurs. Pour appuyer notre argumentation, nous nous baserons sur des tests auxquels nous avons soumis des apprenants du français comme langue étrangère en Norvège. Les résultats de ces tests vont nous permettre d'établir des corrélations entre le degré de complexité structurale des deux systèmes possessifs et les défis auxquels sont confrontés les apprenants norvégiens du français comme langue étrangère.

1. Complexité des systèmes possessifs

1.1. Complexité morphologique

Les possessifs expriment une relation grammaticale entre un *possesseur* - celui à qui quelque chose appartient - et un *possédé* - ce qui appartient au possesseur (voir pour des références, Fabricius Hansen *et al.* 2017). Pour des langues comme le norvégien et le français, on distingue formellement des déterminants possessifs à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier et du pluriel :

	Norvégien	Français
1 ^{ère} personne	<i>min/mi/mitt/ mine; vår/vårt; våre</i>	<i>mon/ma/mes; notre/nos</i>
2 ^{ème} personne	<i>din/di/ditt/dine; deres</i>	<i>ton/ta/tes; votre/vos</i>
3 ^{ème} personne	<i>sin/si/sitt/sine, hans, hennes, dens, dets; deres</i>	<i>son/sa/ses; leur, leurs</i>

Les possessifs à la première et à la deuxième personne, qu'il s'agisse du norvégien ou du français, varient en personne grammaticale selon le possesseur, qui renvoie soit au locuteur, soit à l'interlocuteur, et en genre (exclusivement au singulier) et en nombre avec le possédé. Si l'on fait abstraction du fait que le norvégien distingue au singulier trois genres grammaticaux du nom (le masculin, le féminin et le neutre) alors que le français s'en tient à la division binaire masculin-féminin, les

ressemblances morphologiques et sémantiques entre les deux systèmes possessifs à la première et à la deuxième personne sont frappantes :

- (1) *min* (m, sg) / *mi* (f, sg) / *mitt* (n, sg) / *mine* (pl); *din* (m, sg) / *di* (f, sg) / *ditt* (n, sg) / *dine* (pl); *vår* (m, f, sg) / *vårt* (n, sg) / *våre* (pl); *deres* (m, f, n, sg, pl).
- (2) *mon* (m, sg) / *ma* (f, sg) / *mes* (pl) ; *ton* (m, sg) / *ta* (f, sg) / *tes* (pl) ; *notre* (m, f, sg) / *nos* (pl) ; *votre* (m, f, sg) / *vos* (pl).

Ainsi, un possesseur à la première personne du singulier est marqué par le morphème *m-* dans les deux cas, morphème de personne auquel on ajoute les désinences flexionnelles de genre (au singulier) et de nombre. Parallèlement, on trouve pour la deuxième personne du singulier, le morphème de la personne *d-* (du norvégien) et *t-* (du français) associés aux désinences flexionnelles. Au pluriel, les radicaux sont certes très distincts (*vår-* / *der-* pour le norvégien et *no-* / *vo-* pour le français), mais le double rapport grammatical possesseur-possédé est marqué de la même façon dans les deux langues. C'est cependant à la troisième personne du singulier et du pluriel qu'on trouve les différences les plus marquantes.

Contrairement au français, le norvégien oppose morphologiquement des formes réfléchies à des formes non réfléchies. Il s'ensuit que l'ambiguïté potentielle de (3) qui prévoit qu'il peut s'agir de la voiture du groupe nominal sujet ou de celle d'une autre personne est levée par des formes spécifiques, réfléchies ou non réfléchies, dans (4)-(5) :

- (3) *Pierre_i a retrouvé sa_{i,j} voiture.*
- (4) *Peter_i fant igjen sin_i bil.*
- (5) *Peter fant igjen hans_j bil.*

La coindexation (i) entre Pierre et le possessif *sa* dans (3) signifie que Pierre a retrouvé sa propre voiture. Si le possessif porte un autre indice (j), on cherchera le possesseur ailleurs dans le contexte. Pour les cas équivalents, le norvégien possède deux formes distinctes, le réfléchi (*sin*) et le non réfléchi (*hans*), d'où le caractère agrammatical de (6) :

- (6) **Peter_i fant igjen hans_i bil.*

Il s'ensuit qu'une forme non réfléchie ne peut porter le même indice que le groupe nominal sujet (*Peter*) de la phrase.

La série de formes non réfléchies rend le système des possessifs du norvégien plus complexe que celui du français. Les formes non réfléchies se rapportent au possesseur en fonction du genre et du trait humain-non humain (au singulier) et du

nombre (singulier, pluriel). Elles restent cependant invariables selon le nombre et le genre du nom possédé (7). Le français a certes des formes spécifiques pour des possesseurs à la 3^{ème} personne du singulier (*son**) et au pluriel (*leur**), mais il ne marque pas formellement le réfléchi et le non réfléchi, ni le genre, ni le caractère humain-non humain du possesseur. A part cela, les possessifs sémantiquement non réfléchis du français s'accordent en genre (au singulier) et en nombre avec le possédé (8) :

(7) *Peter fant igjen hans_j bil / hennes_j bil / deres_j bil / dens_j leke / dets_j leke.*

(8) *Pierre_i a retrouvé sa_j voiture (à lui_j / à elle_j) / leur_j voiture / son_j jouet à lui_j, (= au chien_j) / son_j jouet à lui_j (= à l'animal_j).*

Quant au norvégien, les formes réfléchies (*s**) s'accordent avec le nom possédé, mais contrairement au français, il n'y a aucune distinction entre des possesseurs à la troisième personne du singulier et du pluriel :

(9) *Peter_i fant igjen sin_i bil.*

Pierre_i a retrouvé sa_j voiture.

(10) *[Peter og Marie]_i fant igjen sin_i bil.*

Pierre et Marie ont retrouvé leur voiture.

Sur ces bases, nous établirons les correspondances morphologiques suivantes entre les deux systèmes morphologiques :

- Les possessifs du français ne marquent morphologiquement de rapport avec le possesseur que pour le nombre (3^{ème} personne du singulier (*s**) vs. 3^{ème} personne du pluriel (*leur**)). Etant généralement orientés vers le possédé, ils s'accordent en genre (au singulier) et en nombre avec le nom tête du groupe nominal.
- Les possessifs du norvégien se divisent en un système réfléchi et un système non réfléchi :
 - Les possessifs réfléchis (*s**) sont non spécifiés pour le nombre et le genre du possesseur, mais ils se déclinent en genre (uniquement au singulier) et en nombre en fonction du nom possédé.
 - Les possessifs non réfléchis (*hans/hennes/dens/dets/deres*) marquent au singulier le genre ou le trait humain-non humain du possesseur et au pluriel le nombre du possesseur, mais ils sont non-spécifiés pour la variation du nom possédé.

Autrement dit, au niveau de la morphologie, le norvégien introduit plus d'oppositions formelles que le français. Le vrai défi réside cependant dans le fait que les formes en *s** sont des « faux amis », exprimant le réfléchi en norvégien et

exclusivement la troisième personne du possesseur singulier en français, que le possesseur soit masculin ou féminin, humain ou non humain, réfléchi ou non réfléchi. Nous y reviendrons plus loin, mais avant cela, nous montrerons que les possessifs du norvégien sont également plus complexes d'un point de vue syntaxique que leurs homologues français.

1.2. Complexité syntaxique

Les possessifs du français dans des exemples comme (3), repris dans (11), se comportent (Zribi-Hertz 2003, Alexiadou *et al.* 2007) comme des déterminants clitiques :

(11) *Pierre a retrouvé sa voiture.*

Sa est un déterminant clitique puisqu'il précède le nom tête du groupe nominal sans qu'en puissent être détachés d'autres éléments clitiques. Ainsi, il ne se combine pas avec d'autres déterminants définis devant le nom tête :

(12) **Sa la voiture.*

Dans la typologie de Cardinaletti (1998), le déterminant possessif du français a atteint un degré élevé de grammaticalisation. Rien de tel pour les possessifs équivalents du norvégien. Certes, le possessif du norvégien peut apparaître dans la même position, au sein du groupe nominal, que son homologue français :

(13) *Min / din / sin bil.*

Ma / ta / sa voiture.

Cependant, il s'agit là d'un emploi stylistiquement marqué. La position normale d'un possessif en norvégien est en effet celle de la postposition. Et ce en combinaison avec un suffixe défini :

(14) *Bil-en sin / bil-en hans.*

Sa (propre) voiture / sa voiture à lui.

Sans marquage défini, la structure est clairement agrammaticale :

(15) **Bil sin / hans.*

Sa (propre) voiture / sa voiture à lui

Le possessif postposé obéit ainsi au critère de la double définitude (Julien 2003). Donc, contrairement au système français, le norvégien accepte à la fois l'antéposition et la postposition des possessifs. Le norvégien n'exclut pas non plus la combinaison de plusieurs déterminants définis, l'ajout d'un démonstratif devant le même mot étant parfaitement grammatical :

(16) *Denne bil-en hans.*

Cette voiture à lui

Nous nous appuyons sur de telles données pour constater que le système des possessifs du norvégien est structurellement plus complexe que celui du français.

Malgré leur marquage linguistique variable, les possessifs des deux langues en question obéissent à des principes syntaxiques généraux, sans doute universellement valables. La théorie du liage en est un exemple. Une telle théorie (Chomsky 1981) règle l'interprétation réfléchie ou non réfléchie d'expressions nominales. Une expression réfléchie est liée par une relation de coréférence avec un autre membre de la phrase, généralement le sujet (principe A), alors qu'une expression non réfléchie y est libre (principe B). La coréférence étant marquée par des coindices, le possessif réfléchi dans (4), repris dans (20) avec un possessif antéposé ou postposé, doit être lié par le groupe nominal sujet (*Peter*) :

(17) *Peter_i fant igjen sin_i bil / bilen sin_i.*

Pierre_i a retrouvé sa_i voiture.

Le possessif non réfléchi dans (5) et (21) exclut cependant toute relation de coréférence avec le groupe nominal sujet.

(18) *Peter_i fant igjen hans_j bil / bilen hans_j.*

Pierre_i a retrouvé sa_j voiture.

Il s'ensuit que les possessifs réfléchis et non réfléchis dans (17) et (18) sont en distribution complémentaire : les formes réfléchies sont liées dans leur domaine de liage (qui correspond normalement à la phrase minimale dans laquelle les possessifs apparaissent), alors que les formes non réfléchies y sont libres. Comme l'opposition réfléchie-non réfléchie n'est pas morphologiquement marquée en français, la structure équivalente à (17)-(18) dans (19) est potentiellement ambiguë :

(19) *Pierre_i a retrouvé sa_{i,j} voiture.*

La forme du possessif étant la même dans les deux cas, le contexte établit le caractère coréférentiel ou non des expressions nominales. Autrement dit, les mêmes principes syntaxiques (de liage) sont valables dans les deux langues, mais leur marquage linguistique est différent. Quelles en sont les conséquences pour l'acquisition du français comme langue étrangère ? Notre objectif est de montrer comment des facteurs de complexité linguistique variable sont susceptibles d'influer sur l'acquisition du français comme L2 ou L3 par des apprenants norvégiens.

2. La complexité comme facteur dans l'acquisition du français comme L2

En prenant pour point de départ les systèmes possessifs à la troisième personne du norvégien et du français, nous allons pouvoir tester certains effets directs de la complexité linguistique dans des domaines locaux morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Il s'agit de deux types de tests : d'une part, un test de production-compréhension sous forme d'une traduction du norvégien en français, d'autre part un test de jugement de grammaticalité. Celui-ci nous renseignera sur la compétence générale de l'apprenant. Celui-là nous informera sur les choix linguistiques (de « performance ») que font les informateurs dans un contexte spécifique.

2.1. Les tests

Les tests ont été effectués dans le cadre du projet SPROSS¹ à l'Université d'Oslo et à l'Université de Caen durant les années universitaires de 2015-2016 et de 2016-2017. Chaque groupe suivait une formation de français langue étrangère que ce soit dans un contexte étranger (à l'Université d'Oslo) ou dans un contexte d'immersion (à l'Université de Caen).² Dans chaque cas, les apprenants étudiaient le français comme discipline universitaire depuis environ deux mois tout en ayant eu des cours spécifiques sur les possessifs.

Quant au test de traduction, il s'agit d'un texte en norvégien qui contient un nombre considérable de possessifs qui doivent être rendus en français : *sin musikk (sa:REFL musique) - musikken hans (sa:IRREFL musique) - sin kone (sa:REFL femme) - mannen sin (son:REFL mari) - deres konserter (leurs:IRREFL concerts) - stemmen hennes (sa:IRREFL voix) - dens helt spesielle klang (sa:IRREFL qualité exceptionnelle (= la qualité de la voix) - sin manns død (la mort de son:REFL mari)*, etc. On constate que les structures possessives du norvégien sont tantôt réfléchies (*si**), tantôt non réfléchies (*hans/hennes/dens/dets/deres*). Pour le test de traduction, nous avons 21 informateurs à l'Université d'Oslo et 14 informateurs à l'Université de Caen durant l'automne de 2015. Le test avait la structure suivante (pour des raisons de clarté, nous mettons ici les possessifs en gras) :

Traduisez le texte suivant en français :

Edvard Grieg var en norsk komponist. I Norge er han best kjent for sin musikk til diktene av Aasmund Olavsson Vinje, mens det i utlandet var musikken hans til Henrik Ibsens tekster som ble lagt mest merke til. Grieg tilbrakte mye tid i utlandet, og var ofte på konsertreiser, hvor han akkompagnerte sin kone Nina Hagerup. Hun opptrådte også ofte sammen med mannen sin, og deres konserter i Europa fikk gode kritikker. Hun var en utmerket pianist, men det var først og

fremst stemmen hennes og dens helt spesielle klang som fascinerte Edvard Grieg. Hagerup fortsatte også å delta på konserter etter sin manns død.

Grieg fikk sin første musikkutdannelse av moren sin. Han dro allerede som 15-åring til musikkhøyskolen i Leipzig for å studere, men fikk etter hvert et anstrengt forhold til skolen og lærerne der på grunn av deres innstilling til musikken hans. I 1867 giftet han seg med Nina Hagerup, som faktisk var kusinen hans. Deres eneste barn døde bare 13 måneder gammel, noe som var spesielt tungt for Nina, som også hadde mistet foreldrene sine. Moren hennes var teaterinstruktør og hadde hatt stor betydning for henne. I 1884 flyttet Grieg og Hagerup til Troidhaugen, hvor de bodde resten av livet.

I dag er Troidhaugen museum, og huset med møblene er godt bevart. Her kan man lære mye interessant om Edvard Grieg, hans kone og deres liv i utkanten av Bergen. På Troidhaugen blir det også arrangert konserter med band både fra Norge og fra utlandet, som kommer til Bergen med sine tolkninger av Griegs musikk.

Le test de jugement grammatical quant à lui a été donné à l'Université d'Oslo et à l'Université de Caen en novembre 2016 avec 40 informateurs à l'Université d'Oslo et 15 informateurs à l'Université de Caen. Le test contient 50 phrases ayant différents types de déterminants (définis, démonstratifs, possessifs, indéfinis, partitifs, etc.) et l'informateur est prié de juger la grammaticalité des exemples sur la base de trois choix : correct - faux - indécis. Sur les 50 phrases, 24 d'entre elles contiennent des possessifs, parfois avec des erreurs flagrantes, parfois avec des formes correctes. Voici une illustration de quelques exemples tirés du test contenant des possessifs :

Les déterminants

Jugez la grammaticalité des déterminants soulignés dans les exemples suivants.

- a. Claire et Paul se sont installés à la campagne avec ses trois enfants.

<i>la</i> = riktig / feil / vet ikke	<i>ses</i> = riktig / feil / vet ikke
--------------------------------------	---------------------------------------

- b. Les Dupont font ses courses une fois par semaine.

<i>Les</i> = riktig / feil / vet ikke	<i>ses</i> = riktig / feil / vet ikke
---------------------------------------	---------------------------------------

- c. Il avait oublié son sac à la maison.

<i>son</i> = riktig / feil / vet ikke	<i>la</i> = riktig / feil / vet ikke
---------------------------------------	--------------------------------------

- d. Les trois sœurs vont toutes à la même école. Son école se situe près de la maison.

<i>la</i> = riktig / feil / vet ikke	<i>Son</i> = riktig / feil / vet ikke
--------------------------------------	---------------------------------------

Les exemples contiennent à la fois des emplois réfléchis (a, b, c) et non réfléchis (d). Parfois, les phrases sont clairement agrammaticales (a, b, d), parfois elles sont parfaitement grammaticales (c). Sur la base des données, nous allons maintenant voir si le degré variable de complexité entre les systèmes possessifs du norvégien et du français a des effets sur le processus d'acquisition du français comme langue étrangère.

2.2. Le nombre du possesseur

Comme on l'a constaté ci-dessus, le français ne marque morphologiquement le rapport avec le possesseur que pour le nombre (*s** vs. *leur**). Et ce, contrairement au norvégien qui spécifie d'une part l'opposition entre le réfléchi et le non réfléchi, et d'autre part, pour les non réfléchis, le genre ou le nombre du possesseur (*hans/hennes/dens/dets/deres*). Par contre, la forme réfléchie à la 3^{ème} personne du norvégien (*si**) est la même au singulier et au pluriel. Sur ces bases, nous formulerons une question de recherche portant sur le *nombre* du possesseur :

Q1 Dans quelle mesure, le nombre du possesseur est-il susceptible d'influer sur le processus d'acquisition du français comme langue étrangère ?

Il s'avère que la complexité variable liée au nombre du possesseur pose de réels problèmes pour l'apprenant universitaire norvégien. Pour un exemple comme (20), tiré du test de traduction, il y a un grand nombre de réponses erronées :

(20) *På Troidhaugen blir det også arrangert konserter med band både fra Norge og fra utlandet som kommer til Bergen med sine tolkninger av Griegs musikk.*
(Lit. : A Troidhaugen, on organise des concerts avec des orchestres aussi bien de Norvège et de l'étranger qui viennent à Bergen avec leurs interprétations de la musique de Grieg)

Dans le groupe de Caen, seulement 3 informateurs sur 14 choisissent la forme correcte en *leur*, alors que 6/14 ont opté pour une variante de *s**, le reste du groupe ayant choisi soit une variante non possessive ou n'ayant tout simplement pas répondu à la question du tout. Les chiffres correspondants dans le groupe d'Oslo sont : *leur** (6/21) ; *s** (3/21) et sans réponse (13/21).

Si l'on combine les résultats de (20) avec ceux de (21), exemple tiré du test de jugement de grammaticalité, les tendances sont encore plus frappantes :

(21) *Claire et Paul se sont installés à la campagne avec ses trois enfants.*

Dans le groupe de Caen, 12/15 jugent correct l'emploi (erroné) du possessif dans (21) alors que deux répondants seulement optent pour la forme correcte. Dans le

groupe d'Oslo, par contre, 31/40 jugent la phrase (correctement) comme erronée alors que 9/40 la jugent correcte ou sont indécis. Il en va de même pour (22) :

(22) *Les Dupont font ses courses une fois par semaine.*

L'emploi du possessif *ses* dans (22) est bien sûr erroné. Cela dit, seulement 4 informateurs dans le groupe de Caen s'en aperçoivent, alors que 11 sur 15 considèrent la phrase comme correcte. Les résultats correspondants dans le groupe d'Oslo sont moins tranchés : 25/40 pour le jugement correct et 15/40 pour le jugement erroné. Malgré l'écart considérable entre les groupes d'Oslo et de Caen, on pourra donc conclure que nos tests montrent que le nombre du possesseur (Q1) posent des problèmes pour l'acquisition des possessifs en français par des apprenants norvégiens.

2.3. Le transfert *si** → *s**

Nous avons vu ci-dessus que la distribution des formes en *s** est fort différente dans les deux langues en question. Les variantes (réfléchies ou non réfléchies) en *s** pour le français se limitent à la troisième personne du singulier sans spécification du genre ou du trait (non) humain du possesseur, alors que *si** en norvégien s'emploie comme forme exclusivement réfléchie à la fois au singulier et au pluriel. Sur ces bases, nous formulerons une nouvelle question de recherche :

Q2 Dans quelle mesure, la distribution variable des formes en *s** pose-t-elle des problèmes pour l'acquisition du français comme langue étrangère ?

Constatons d'abord que dans les cas où il y a effectivement une correspondance d'emploi entre les formes en *s** dans les deux langues, on prévoit que le nombre d'erreurs diminue dans l'interlangue des apprenants norvégiens. Une telle hypothèse se confirme facilement.

Dans le test de traduction, on trouve le texte de départ dans (23) :

(23) *Grieg tilbrakte mye tid i utlandet, og var ofte på konsertreiser, hvor han akkompagnerte sin kone Nina Hagerup.*

(Lit.: Grieg séjourna souvent à l'étranger en donnant des concerts où il accompagnait sa femme Nina Hagerup.)

Pour un tel exemple - que ce soit dans le groupe de Caen (15/15) ou d'Oslo (21/21) -, il y a cent pour cent de réponses correctes. Si l'on compare (23) avec (24), tiré du test de jugement de grammaticalité, les résultats sont exactement les mêmes :

(24) *Il avait oublié son sac à la maison.*

Encore une fois, il y a une réussite de presque cent pour cent dans les deux groupes (15/15 à Caen et 39/40 à Oslo) : si les domaines d'emploi des deux formes en *s** se recouvrent, les informateurs choisissent en général la forme correcte.

Rien de tel pour des emplois comme (20-22) ci-dessus pour lesquels le norvégien a des formes en *s** contrairement au français. Dans de tels cas, le nombre d'erreurs augmente considérablement. Curieusement, même dans des cas où la forme en *s** serait exclue pour le norvégien, les informateurs sont enclins à vouloir l'accepter en français L2 :

(25) *Les trois søeurs vont toutes à la même école. Son école se site près de la maison..*

L'emploi d'une forme en *s** dans (25) est clairement agrammatical en français. Il faudrait choisir *leur* (28) avec un possesseur (non local) à la troisième personne du pluriel (*les trois søeurs*). Pour un exemple correspondant en norvégien, la forme en *si** serait entièrement exclue. La raison en est que le possessif réfléchi, en général, ne peut être lié par un sujet qui est en dehors de son domaine de liage. Malgré cela, les informateurs acceptent l'emploi de *s** à un degré considérable. Pour l'exemple (25), 8/15 dans le groupe de Caen le jugent correct tout comme 14/40 dans le groupe d'Oslo. Il semble donc que l'apprenant norvégien (sur)généralise le transfert des formes en *s** pour des emplois à la fois corrects (23-24) et incorrects (25).

2.4. Orientation vers le possesseur ou le possédé

Une différence importante entre les systèmes possessifs du français et du norvégien réside dans le fait que les formes non réfléchies du norvégien (*hans/hennes/dens/dets/deres*) sont orientées vers le possesseur contrairement à leurs équivalents français. On formulera dès lors la question de recherche Q3 :

Q3 Dans quelle mesure, l'orientation des possessifs vers le possesseur ou le possédé a-t-elle des effets sur l'acquisition du français comme langue étrangère ?

Cette question est plus difficile à tester puisqu'on ne peut savoir si l'apprenant dans des cas comme **son maison* oriente le possessif faussement vers un possesseur masculin (*son N à lui*) ou s'il fait simplement une erreur d'accord (*sa maison - *son maison*).

Considérons des exemples tirés du test de traduction :

(26) *...(han) fikk etter hvert et anstrengt forhold til skolen og lærerne der på grunn av deres innstilling til musikken hans.*
(Lit.: ... il eut peu à peu des relations tendues avec l'école et ses professeurs à cause de leur attitude négative envers sa musique).

Vu le genre (féminin) du nom tête *musique* de (26), la forme correcte du possessif est *sa* malgré la forme masculine du possesseur. Dans le groupe de Caen, 4/15 (et 2/15 sans réponse) y choisissent le masculin pour le possessif. Dans le groupe d'Oslo, 3/21 optent pour le masculin et 8/21 sont sans réponse. S'agit-il pour certains de ces informateurs d'une orientation fautive vers le possesseur ?

En comparant (26) avec (27), on constate que même pour des cas où il n'y a aucune question sur le genre du nom tête (le nom *cousine* est par définition féminin), il y a une légère hésitation de la part des informateurs :

(27) *I 1867 giftet han seg med Nina Hagerup, som faktisk var kusinen hans.*
(Lit. : En 1867, il se maria avec Nina Hagerup qui en effet était *sa* cousine).

On trouve des formes masculines pour le possessif aussi bien à Caen (3/15 de réponses fautives) et à Oslo (1/21 et 6/21 sans réponse). Donc, on ne pourra pas exclure que l'orientation distincte des possessifs vers le possesseur ou le possédé risque de poser des problèmes dans le processus d'acquisition.

2.5. La position du possessif

Il est bien connu que la syntaxe des possessifs est plus complexe en norvégien qu'en français. Le déterminant possessif du français ayant atteint un degré élevé de cliticisation, le norvégien accepte des possessifs à la fois antéposés et postposés. En position postposée (non marquée), le possessif se combine par définition avec le suffixe de définitude. On formulera dès lors la question de recherche Q4 :

Q4 Dans quelle mesure, la position variable du possessif en norvégien pose-t-elle des problèmes dans le processus d'acquisition du français comme langue étrangère ?

Dans le texte de traduction, on trouve des possessifs antéposés (*sin musikk/deres innstilling*) ou postposés (*mannen sin/musikken hans*). Ce qu'on constate cependant, c'est qu'il n'y a pas le moindre exemple - que ce soit dans le groupe de Caen (15/15) ou dans le groupe d'Oslo (21/21) - où le répondant met le possessif derrière le nom. Ces résultats sont en effet indépendants du niveau général de compétence des informateurs qui varie - soulignons-le - considérablement. Pour ce phénomène, nous n'avons pas de réponse bien arrêtée. On notera cependant que tous les informateurs ont déjà appris le système des possessifs en anglais. L'anglais connaît tout comme le norvégien la variation du genre du possesseur (*his N/her N*, etc.). Le fait qu'on ne trouve pas d'erreurs dans l'interlangue des apprenants norvégiens du français comme langue étrangère pourrait alors s'expliquer en partie du fait que le français n'est pas la seconde langue (L2) à apprendre proprement

dite, mais la troisième (L3), les informateurs ayant déjà acquis l'anglais comme L2. Aussi pourra-t-on parler du *transfert* de L2 en L3. Ce genre de questions est d'ordre empirique et il faudra y revenir dans des travaux ultérieurs.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons pris pour point de départ une description comparative des systèmes possessifs en français et en norvégien en tenant compte de facteurs morphologiques, syntaxiques et sémantiques. C'est surtout à la troisième personne (du singulier et du pluriel) que les deux systèmes divergent. Le norvégien oppose des formes réfléchies à des formes non réfléchies, formes qui s'orientent tantôt vers le possesseur, tantôt vers le possédé. Le français ne connaît pas l'opposition formelle entre le réfléchi et le non réfléchi et, sauf pour l'opposition en nombre (*s** vs. *leur**), le français ne marque pas le genre ou le sens humain-non humain du possesseur. Malgré de telles oppositions formelles, les deux langues ont des formes en *s**, mais avec une distribution fort différente. Nous avons isolé et testé chez deux groupes d'apprenants universitaires norvégiens du français comme L2 quatre facteurs de complexité variable : le nombre du possesseur, les formes en *s**, l'orientation des possessifs et leur position structurale. Notre objectif était d'examiner dans quelle mesure la complexité structurale variable influe sur le processus d'acquisition. Il s'avère que le nombre du possesseur, le transfert des formes en *s** et, en partie, l'orientation variable des possessifs vers le possesseur ou le possédé pose de réels problèmes pour l'apprenant norvégien, alors que la position des possessifs ne pose pas de problèmes du tout. Sur ces bases, il est possible d'établir des corrélations entre la complexité structurale et les défis d'apprentissage, points que nous développerons dans des travaux ultérieurs.

Bibliographie

- Alexiadou, A., Haegeman, L., Stavrou, M. (eds.) 2007. *Noun Phrase in the Generative Perspective*. Berlin: De Gruyter.
- Chomsky, N. 1981. *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht: Foris Publications.
- Fabricius-Hansen, C., Behrens, B., Pitz, A., Helland, H. P. 2017. *Possessives in L2 and translation: basic principles and empirical findings*. OSLa Oslo Studies in Language. Volume 9, numéro 2.
- Fabricius-Hansen, C., Helland, ELLAND, H.P., Pitz, A. 2017. An L2 perspective on possessives: contrasts and their possible consequences. In: Fabricius-Hansen, Cathrine *et al.* *Possessives in L2 and translation: basic principles and empirical findings*. OSLa Oslo Studies in Language. Volume 9, numéro 2.
- Helland, H.P. 2017. An empirical L2 perspective on possessives: French/Norwegian. In: Fabricius-Hansen, C. *et al.* *Possessives in L2 and translation: basic principles and empirical findings*. OSLa Oslo Studies in Language. Volume 9, numéro 2.

Julien, M. 2003. Double definiteness in Scandinavian. *Nordlyd*. 31.1.230-244.

Lødrup, H. 2011. Norwegian possessive pronouns: phrases, words or suffixes. In: Miriam Butt, M. & Holloway King, T. (eds.). *Proceedings of LFG'11 Conference*. Hong Kong: University of Hong Kong. 339-59.

Woldsnes, A. K. 2013. *La possession inaliénable - une analyse contrastive*. Oslo: University of Oslo.

Zribi-Hertz, A. 2003. On the asymmetrical but regular properties of French possessive DPs. In: Coene M. & D'Hulst, Y. (eds.). *From NP to DP. The Expression of Possession in Noun Phrases*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company. 141-163.

Notes

1. SPROSS est issu de l'Université d'Oslo comme résultat d'une collaboration entre Bergljot Behrens, Cathrine Fabricius-Hansen, Anneliese Pitz et Hans Petter Helland.

2. Les étudiants norvégiens à Caen suivent un cours annuel à l'Office Franco-Norvégien d'Echanges et de Coopération (OFNEC). Le cours annuel a traditionnellement un profil plus didactique que ses équivalents dans les universités norvégiennes, mais à part cela, les groupes sont facilement comparables.